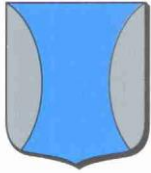


**MAIRIE D'AZAS**



31380

**PROCES VERBAL**

**Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL  
du Vendredi 04 Avril 2014**

**Présents :** Marie-Thérèse LACOURT  
Benoît FAURÉ, Magalie BESSIERE, Richard MARTIN, Laurence SICART  
Bruno TOURET, Stéphanie RUITER, Loïc TESTA, Serge RAINA, Marion JOUBERT, Patricia BRUNO,  
David DUCHEMIN, Christine ANTONSANTI, Virginie FABRE, Jean-Louis GRANITI  
**Excusés :**

Le quorum est atteint. Votants = 15.

Mme Averseng, secrétaire de mairie assiste au conseil.

Du public, plus nombreux que d'habitude, assiste également au conseil.

La séance est ouverte par Monsieur Odon de PINS, ancien Maire, qui déclare les membres du Conseil municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction

M. David DUCHEMIN a été désigné secrétaire de séance.

M. Richard MARTIN, le doyen des membres présents a pris la présidence de l'assemblée. Il constate que la condition de quorum est remplie. Il invite les conseillers à procéder à l'élection du Maire.

Constitution du bureau :

Président du bureau : Richard MARTIN

Secrétaire : David DUCHEMIN

Assesseurs : Stéphanie RUITER et Bruno TOURET

**2-1-2014 Délibération : Election du Maire**

Sont candidats : LACOURT Marie Thérèse et TOURET Bruno

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le Président de Séance procède au dépouillement

Nombre de votants = 15

Suffrages Exprimés = 15

Nul = 0

Majorité absolue : 8

9 suffrages en faveur de la candidature de Marie Thérèse LACOURT

6 suffrages en faveur de la candidature Bruno TOURET

Marie Thérèse LACOURT est élue Maire à la majorité absolue, est immédiatement installée et prend la présidence de l'assemblée.

**2-2-2014 Délibération détermination du nombre d'adjoint :**

Marie Thérèse LACOURT, maire, rappelle que 3 adjoints avaient été élus par le précédent conseil municipal. Compte tenu de l'augmentation démographique, Le Maire propose de procéder à l'élection de 4 adjoints.

Le conseil oui l'exposé de Madame le Maire, décide, à l'unanimité, de créer 4 postes d'adjoints.

## **2-3-2014 Délibération : Election des Adjoints**

### **Election du 1<sup>er</sup> Adjoint**

Est candidat : Benoît FAURÉ

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Madame le Maire procède au dépouillement

Nombre de votants = 15

Suffrages Exprimés = 15

Nul = 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Benoît FAURÉ

Benoît FAURÉ est élu 1<sup>er</sup> Adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installé

### **Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint**

Est candidate : Magalie BESSIERE

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Madame le Maire procède au dépouillement

Nombre de votants = 15

Suffrages Exprimés = 10

Nuls = 5

Majorité absolue : 5

10 suffrages en faveur de la candidature de Magalie BESSIERE

Magalie BESSIERE est élue 2<sup>ème</sup> Adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installée

### **Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint**

Sont candidats : Richard MARTIN et Patricia BRUNO

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Madame le Maire procède au dépouillement

Nombre de votants = 15

Suffrages Exprimés = 15

Nul = 0

Majorité absolue : 8

9 suffrages en faveur de la candidature de Richard MARTIN

6 suffrages en faveur de la candidature Patricia BRUNO

Richard MARTIN est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installé.

### **Election du 4<sup>ème</sup> Adjoint**

Est candidate : Laurence SICART

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Madame le Maire procède au dépouillement

Nombre de votants = 15

Suffrages Exprimés = 15

Nul = 0

Majorité absolue : 8

15 suffrages en faveur de la candidature de Laurence SICART

Laurence SICART est élue 4<sup>ème</sup> Adjoint à la majorité absolue et est immédiatement installée

## 2-4-2014 Fixation des rémunérations du Maire et de ses Adjointes

Madame le Maire, rappelle que le taux maximum réglementairement fixé est de 31% de l'indice 1015 pour le Maire et de 8.25% pour les Adjointes.

Madame le Maire propose de conserver la rémunération adoptée par le précédent Conseil municipal soit une rémunération du Maire équivalente à 17% de l'indice 1015 et à 6.60% de l'indice 1015 pour les Adjointes.

Il est procédé à un vote à mains levées.

La proposition est adoptée à l'unanimité des Conseillers Municipaux.

### Questions diverses :

1) Madame le Maire propose de fixer une réunion de travail le Jeudi 10 Avril 2014 à 20h30 pour composer les commissions.

Elle demande de fixer dès maintenant les prochaines réunions de Conseil Municipal :

- Jeudi 17 Avril 2014 à 20h30, élection des délégués et composition des commissions
- Mercredi 30 Avril 2014 20h30 vote du budget 2014

2) Madame le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils possèdent tous une adresse électronique, et s'ils sont d'accord pour recevoir les convocations du Conseil municipal par mail : accord à l'unanimité des membres présents

La séance du conseil municipal du 04 Avril 2014 est ensuite levée vers 21H35.

<b>Mme Marie-Thérèse LACOURT</b>	<b>M. Benoît FAURÉ</b>	<b>Mme Magalie BESSIERE</b>	<b>M. Richard MARTIN</b>	<b>Mme Laurence SICART</b>
<b>M. Bruno TOURET</b>	<b>Mme Stéphanie RUITER</b>	<b>M. Loïc TESTA</b>	<b>M. Serge RAINA</b>	<b>Mme Marion JOUBERT</b>
<b>Mme Patricia BRUNO</b>	<b>M. David DUCHEMIN</b>	<b>Mme Christine ANTONSANTI</b>	<b>Mme Virginie FABRE</b>	<b>M. Jean-Louis GRANITI</b>